

Solidaires en action N° 92

Le 27 février 2013

Le 5, manifestons pour que le patronat ne fasse pas la loi !

L'accord permet aux patrons de baisser les salaires : Vrai ? Faux ?

Vrai. Cet accord, c'est « baisse des salaires et mobilité forcée, ou ... la porte » !

L'accord va réduire le nombre de licenciements : Vrai ? Faux ?

Faux. Cet accord, c'est « moins de plans sociaux, mais plus de licenciements » !

L'accord améliore la situation des Temps Partiel : Vrai ? Faux ?

Faux. Cet accord, c'est « plus de flexibilité pour les salarié-es » !

L'accord ne permet pas de faire reculer la précarité : Vrai ? Faux ?

Vrai. Cet accord, c'est « toujours moins de C.D.I., toujours plus de C.D.D. » !

L'accord renforce la protection sociale des salarié-es : Vrai ? Faux ?

Faux. Cet accord, est une succession de mesures en trompe l'œil !

Salarié-es du secteur privé ou public, nous subirons tous les conséquences de la loi si elle reprend l'accord rédigé par le patronat et ses alliés. La réussite des manifestations et grèves du mardi 5 mars est un enjeu important.

A l'initiative de la Fondation Copernic et d'Attac, un collectif d'organisations associatives, syndicales et politiques lancent un **Appel unitaire** et une **Pétition pour dire NON à cet accord régressif** et à sa transcription dans la loi.

Faisons le signer massivement : <http://www.solidaires.org/article43760.html>

Le gouvernement est pressé de satisfaire aux demandes patronales : imposons-lui de plutôt tenir compte des besoins de la majorité de la population, de celles et ceux qui gagnent leur vie en travaillant ou sont aujourd'hui exclu-es de ce droit. Le patronat n'a pas besoin de ces cadeaux supplémentaires !



Le patronat ne doit pas faire la loi !

Non à l'accord sur l'insécurité de l'emploi

Le 5 mars et après, unité pour gagner !

PSA : 6 semaines de grève, la solidarité est indispensable !

Depuis le 16 janvier, les salarié-es de PSA Aulnay sont en grève, soutenu-es par leurs syndicats SUD, CGT et CFDT. **Comment soutenir réellement et efficacement les grévistes de PSA ?** La solidarité financière est importante (à transmettre à Solidaires industrie) ; cette question doit être mise à l'ordre du jour des réunions de nos sections, syndicats, fédérations. Les structures peuvent faire des dons, mais **l'organisation de collecte auprès des salarié-es sur le lieu de travail**, auprès de la population, permet de faire connaître la lutte des PSA !

Au-delà de nécessaire solidarité financière, l'autre engagement que nous devons prendre est de diffuser l'information sur la grève, partout où nous sommes présent-es (et aussi dans les autres usines PSA autres qu'Aulnay). Les tracts nationaux de Solidaires et de Solidaires Industrie sont des outils à utiliser par tous.



Renault : grèves contre les voleurs et leurs complices !

Depuis plusieurs mois, mobilisations et mouvements de grèves se sont multipliés à Renault contre le projet d'accord dit « de compétitivité », que la direction entend imposer. Sur quoi le patronat s'engage-t-il dans cet accord ? **Il promet de préserver une certaine quantité de production en France, mais ... il ne prend strictement aucun engagement sur l'emploi !** Qu'est-ce que subissent les salarié-es avec cet accord ? **La suppression de 700 emplois, une mobilité accrue et imposée, l'augmentation du temps de travail !** Ce n'est pas une négociation, c'est du vol ! SUD et CGT n'ont cessé de dénoncer la manœuvre patronale. CGC et CFDT ont déjà annoncé leurs signatures. FO n'a pas encore pris position. Si FO rejoint les syndicats aux ordres de la direction, l'accord sera valable et les actionnaires gagneront environ 300 euros par voiture, tandis que les salarié-es verront leurs salaires gelés et leur temps de travail augmenté.

Le 19 février, les salarié-es de plusieurs usines et sites d'activités ont débrayé pour protester contre les projets de la direction. SUD industrie 59/62, très investi dans le conflit via Renault Douai, MCA Maubeuge, et les sous-traitants, a réalisé plusieurs actions coups de poing, dans l'unité avec la CGT. En faisant le lien avec l'accord national sur l'emploi qui vient d'être signé, la mobilisation s'annonce très forte le 5 mars 2013, avec le matin une manifestation régionale Métallurgie où les SUD Renault, notamment, seront présent-es.

Fonction Publique : abrogation de la journée de carence !

La « journée de carence » est abrogée, pour les fonctionnaires. Depuis sa mise en place par le gouvernement précédent, Solidaires Fonction Publique n'avait cessé de dénoncer cette mesure injuste, tout en appelant qu'il fallait aussi se battre pour que les salarié-es du secteur privé ne soient pas non plus pénalisés-es. **Dans la Fonction Publique, l'action nationale de grève et manifestations organisée le 31 janvier par Solidaires, CGT et FSU, a payé :**

- ☐ 130 000 agents vont pouvoir finir leur carrière avec un échelon de plus.
- ☐ Abrogation du jour de carence qui, depuis janvier 2012, constituait une double peine pour les agents malades.

Nous nous félicitons de ces premiers résultats. **Solidaires Fonction Publique a immédiatement demandé que la mesure s'applique sans délai, et non pas en 2014 ! D'autant qu'il ne s'agit, finalement, que de revenir sur une mesure scandaleuse, pas d'une avancée sociale.** Par ailleurs, la liste de nos griefs est encore longue :

- L'affaiblissement du pouvoir d'achat, gelé depuis 2010.
- L'absence de créations d'emplois pourtant nécessaires à l'accomplissement des missions de services publics mais également indispensables pour réduire le nombre, sans cesse grandissant, des chômeurs/ses.
- L'absence de remise en cause des dégâts liés à la Révision Générale des Politiques Publiques.
- L'acte III de la décentralisation, qui pourrait remettre en cause l'unicité de notre territoire.
- L'inquiétude face au nouveau projet de « réforme » des retraites.

Nous poursuivons l'action pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de ces revendications. Nous recherchons pour cela l'unité syndicale la plus large, mais constatons que certaines organisations choisissent ... de ne rien faire !

8 mars : manifestations pour les droits des femmes

La liste est longue de toutes les inégalités qui perdurent entre les femmes et les hommes au travail comme dans l'ensemble de la société. Elle nous rappelle que le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, reste indispensable pour revendiquer l'égalité, tant que ces inégalités seront présentes. Le contexte de ce 8 mars 2013 est marqué par des politiques d'austérité en France comme en Europe ainsi qu'un haut niveau de chômage et de précarité. Ces politiques renforcent les inégalités entre les femmes et les hommes déjà existantes.

Il manque des moyens financiers, en plus d'une volonté politique réelle pour faire disparaître les inégalités de salaires, cesser de recruter à temps partiel imposé, sur des emplois précaires et des horaires dont l'amplitude est inconciliable avec la vie personnelle... Plutôt que de laisser se développer le chômage et la précarité, il faut réduire le temps de travail pour toutes et tous, sans perte de salaire : c'est une condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante, pour aller vers un partage des tâches familiales plus égalitaire et permettre à tous et toutes d'avoir du temps libre pour soi ! Il est indispensable de lutter contre toutes les formes de sexisme, développer la prévention dès le plus jeune âge. Mais il faut également remettre les services publics au cœur de l'action publique : créer des emplois plutôt qu'en supprimer, assurer de besoins (prise en nouveaux charge des personnes en perte d'autonomie), redonner les moyens nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux et des services de santé sur tout le territoire (maternités et centres IVG notamment), permettre aux jeunes d'étudier sans avoir à travailler en même temps...

Union syndicale
Solidaires
144 Boulevard de la Vilette - 75019 Paris
Tél : 01 48 39 30 20 - Fax : 01 48 47 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Pour un 8 mars revendicatif !

- A temps plein, les hommes gagnent 31 % de plus que les femmes. Tous temps de travail confondus, l'écart est de 37%.*
- 27 % des personnes à temps partiel souhaiteraient travailler plus. Essentiellement des femmes.*
- L'écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes est de 0,9 en 2011.*
- 30 % des femmes entrées depuis 7 ans dans le monde du travail et qui ont plusieurs enfants sont inactives ou au chômage... (données 2009)*

La liste est longue (et non exhaustive) de toutes les inégalités qui perdurent entre les femmes et les hommes au travail comme dans l'ensemble de la société. Elle nous rappelle que le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, reste indispensable pour revendiquer l'égalité, tant que ces inégalités seront présentes. Le contexte de ce 8 mars 2013 est marqué par des politiques d'austérité en France comme en Europe ainsi qu'un haut niveau de chômage et de précarité. Ces politiques renforcent les inégalités entre les femmes et les hommes déjà existantes. Le gouvernement actuel affiche une volonté de faire avancer les droits des femmes, il n'en demeure pas moins que dans les faits, il existe une contradiction entre cet affichage et les choix politiques de ce gouvernement. En ayant comme objectif central le dogme de la réduction de la dette publique à tout prix, en se refusant à une réforme fiscale de grande ampleur, le gouvernement se prive de leviers financiers pour lutter efficacement contre le chômage et la précarité, et oublie qu'il peut y avoir une « bonne » dette, si elle est utilisée pour permettre des investissements sociaux créateurs de richesses. Cela conduit à de nouvelles restrictions en matière d'emploi publics (où les femmes sont largement présentes) et dans les services publics, notamment en matière de santé, d'équipements collectifs pour la petite enfance ou de services adaptés aux besoins des personnes dépendantes : ces restrictions servent d'abord pénalisantes pour les femmes qui assurent l'essentiel des responsabilités familiales. De même, avec l'accord interprofessionnel (ratifié par le Medef et certains syndicats) sur la loi-dispositif d'abrogation de l'omni-

Le 8 mars doit être l'occasion de réaffirmer que l'égalité entre les femmes et les hommes exige des mesures volontaristes et des moyens financiers, dans les

Tract national Solidaires à diffuser partout !

Pour l'égalité : il faut une volonté et des moyens.

Le manque des moyens financiers, en plus d'une volonté politique réelle pour faire disparaître les inégalités de salaires, cesser de recruter à temps partiel imposé, sur des emplois précaires et des horaires dont l'amplitude est inconciliable avec la vie personnelle... Plutôt que de laisser se développer le chômage et la précarité, il faut réduire le temps de travail pour toutes et tous, sans perte de salaire : c'est une condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante, pour aller vers un partage des tâches familiales plus égalitaire et permettre à tous et toutes d'avoir du temps libre pour soi ! Il est indispensable de lutter contre toutes les formes de sexisme, développer la prévention dès le plus jeune âge : cela suppose de créer des emplois. Mais il faut également remettre les services publics au cœur de l'action publique : créer des emplois plutôt qu'en supprimer, assurer de nouveaux besoins (prise en charge des personnes en perte d'autonomie), redonner les moyens nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux et des services de santé sur tout le territoire (maternités et centres IVG notamment), permettre aux jeunes d'étudier sans avoir à travailler en même temps... pour prendre quelques exemples !

Le 8 mars est une Journée de luttes et de solidarité internationale des femmes du monde entier. L'Union syndicale Solidaires, qui inscrit son combat dans une démarche féministe, appelle à participer à toutes les mobilisations qui se dérouleront dans tout le pays à cette occasion.

* chiffres issus de l'Observatoire des inégalités - www.inegalites.fr

L'égalité entre les femmes et les hommes exige des mesures volontaristes et des moyens financiers, dans les entreprises comme dans les services publics, et dans les politiques publiques mises en œuvre. Le 8 mars est une journée de luttes et de solidarité internationale des femmes du monde entier. **L'Union syndicale Solidaires, qui inscrit son combat dans une démarche féministe, appelle à toutes les mobilisations qui se dérouleront dans tout le pays à cette occasion.**

Virgin : la lutte pour l'emploi continue. Butler doit payer !

Avec l'intersyndicale, les salarié-es de Virgin poursuivent les actions contre la liquidation voulue par les actionnaires et les financiers. Les interventions auprès des pouvoirs publics, du tribunal de commerce, de l'administrateur judiciaire, les réunions de CE, etc., représentent un travail important. Des actions revendicatives nationales demeurent bien entendu nécessaires. **Nous étions avec les Virgin le 29 janvier, nous y serons de nouveau pour le prochain rendez-vous, probablement le 21 mars** à l'occasion de l'audience au tribunal de commerce, à Paris.



Air France : grève des personnels navigants commerciaux

Le 20 février, les dirigeants de l'UNSA, du SNPNC et de l'UNAC ont décidé de mettre à bas l'essentiel des acquis collectifs des PNC (personnels navigants commerciaux) d'*Air France*. Cette soumission aux exigences de la direction s'est faite sans la moindre information ni consultation des 15 000 PNC de la compagnie qui vont en subir les conséquences.

Ils se sont engagés à signer d'ici le 15 mars un nouvel accord collectif qui impose aux PNC **20% d'heures de vol mensuels supplémentaires pour le même salaire, un salaire qui de plus, pendant 3 ans subira un blocage lui faisant perdre au moins 6% de plus au regard de l'inflation, sans aucune promotion pendant 4 ans**. Dégradation des conditions de travail, « travailler plus pour gagner moins » voilà les engagements pris par trois syndicats contre la volonté des PNC qui avaient, en juillet dernier, rejeté massivement un accord d'inspiration identique.

Au nom de quoi, les PNC devraient faire de tels sacrifices ? Pour participer au plan Transform, par lequel le PDG d'*Air France* veut réaliser 400 millions d'économies sur la masse salariale d'ici fin 2014 tout en ayant accru l'activité du Groupe de 6%. Comme leurs collègues de *Lufthansa*, d'*Iberia* et de *British Airways*, les PNC d'*Air France* devraient baisser leur salaire pour dégager une plus grande marge pour les actionnaires de la compagnie ! Ce n'est pas acceptable. **Du 27 février au 3 mars, SUD Aérien et CGT appellent les personnels navigants commerciaux d'Air France à la grève**, pour obtenir un accord collectif non pas destructeur mais protecteur.

16 mars : manifestations pour le droit au logement

L'Union syndicale Solidaires appelle aux manifestations unitaires qui auront lieu dans plusieurs villes en France le 16 mars
Arrêt des expulsions !
Baisse des loyers et de l'énergie !
Un logement stable et décent pour tous !

Le 16 mars sonne le retour des expulsions de logements, l'angoisse pour des milliers de familles et de personnes d'être jetées sur le trottoir et d'y rester ... le changement de gouvernement n'a pas changé grand chose. **Depuis 2000 le nombre d'expulsions a doublé, comme le nombre de sans logis**, à mesure que les loyers et les prix de l'immobilier ont flambé, que la précarité salariale, la pauvreté se sont étendues, que les prix de l'énergie, des transports, des soins, ou des produits alimentaires se sont emballés...

Le logement cher, c'est le résultat des politiques libérales, qui ont permis aux spéculateurs, aux bailleurs privés et aux milieux de l'immobilier de s'enrichir, sur le dos des salarié-es et des couches populaires : les profits locatifs ont grimpé de 70% en 10 ans. Alors qu'il faudrait résolument baisser les loyers, cesser les expulsions, abroger les lois qui précarisent les locataires et le logement social, réquisitionner et mobiliser massivement les logements et les bureaux vacants, les résultats se font attendre, dans un contexte de rigueur budgétaire, de renoncements, de baisse de la construction d'HLM.

Assez de paroles, des actes ! Quelques timides avancées ont été octroyées, comme l'arrêt des expulsions de prioritaires DALO, une promesse d'application de la loi de réquisition, l'annonce d'une future loi sur le logement, mais c'est très insuffisant pour réparer les dégâts des années d'or de la spéculation

Pour de vraies mesures en faveur du logement social, des locataires, des sans logis, des galériens du logement, exigeons :

- L'arrêt des expulsions, de tout type d'habitation.
- La baisse immédiate des loyers et des charges.
- Un programme massif de mobilisation et de réquisition de logements et bureaux vacants.
- Le renforcement des droits des locataires : droit au maintien dans les lieux, suppression des sous-statuts locatifs, etc.
- La création d'un service public du logement pour : produire 200 000 vrais logements sociaux par an, agir contre la spéculation, lutter contre les taudis et les abus, faire respecter le droit au logement décent et accessible...
- L'abrogation de la loi Boutin et des mesures de marchandisation des HLM.
- Pour financer les HLM nécessaires : doublement du plafond du Livret A, rétablissement du « 1% patronal », etc.

Le chômage et la précarité tuent

La mort du chômeur de 43 ans, privé de tout revenu, devant les locaux de l'agence *Pôle Emploi* de Nantes-Est vient allonger la longue liste des suicides des personnes laissées pour compte et des salarié-es victimes du stress au travail. Nous exprimons notre soutien à ses proches. Nous exprimons aussi notre soutien aux agents de *Pôle Emploi* confrontés à ce drame social dont ils ne sont pas responsables. **Il y en a assez de cette société fondée sur la course à la rentabilité, sur le démantèlement de la protection sociale, et sur l'insécurité sociale généralisée. Il y en a assez des politiques de régression sociale, de réduction des droits des chômeurs/ses et des discours réactionnaires de stigmatisation des victimes de la crise**. Il y en a assez de la destruction des principes de solidarité du système social et des moyens des services publics. Avec l'ensemble des agents de *Pôle Emploi* et des associations de chômeurs/euses, nous exigeons un système d'indemnisation permettant de vivre dignement, la suppression du système arbitraire de contrôle et de radiation, le retour à un véritable service public de l'emploi.

C.H.U. d'Angers : urgences en grève, le 23 février

A l'appel de leurs syndicats SUD, CGT, CFDT, les personnels des urgences du C.H.U. d'Angers ont fait grève, pour dénoncer des **conditions de travail désastreuses qui engendrent de l'insécurité et de la maltraitance** : personnel insuffisant, non remplacement des absences (maladies, maternité, congés), manque de lits pour hospitaliser les patient-es, attente des patient-es pendant des heures sur des brancards. Alors que la direction constate une augmentation régulière du nombre de patient-es admis aux urgences (170 entrées par jour depuis décembre), elle reste indifférente...

Education nationale : vers une grève nationale fin mars ...

Le 25 février, les fédérations nationales de l'éducation FSU, FO, CGT, SUD, FAEN, et CNT se sont réunies. CFDT et UNSA n'y ont pas participé. La FSU a proposé uniquement aux autres organisations de s'associer à un appel à une manifestation nationale le samedi 6 avril, sur une plateforme ne comprenant ni la revendication de l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, ni le retrait de l'actuel projet de loi d'orientation sur l'école. Les revendications, la date et les modalités n'étaient pas discutables. La FSU et ses syndicats (SNUIPP, SNES, ...) ont refusé d'envisager tout appel à la grève.

C'est maintenant qu'il faut amplifier le rapport de force. Sur les « rythmes scolaires », les mairies ont jusqu'au 30 mars pour se prononcer : la grande majorité d'entre elles refuseront de la mettre en œuvre à la rentrée prochaine. Il faut enfoncer le clou avant le 30 mars, faire monter la pression sur les mairies et sur le gouvernement, pour obtenir l'abrogation d'un décret très largement rejeté. **Une loi d'orientation sur l'école, il n'y en a que tous les 10 ou 15 ans : en acceptant cette loi à la fois insuffisante et porteuse de régressions, nous accepterions durablement un service public d'éducation dégradé et démantelé.** C'est maintenant, pendant que la loi d'orientation est en discussion, qu'il faut créer les conditions pour une réorientation radicale des politiques scolaires. Le projet de loi ne répondant pas aux besoins, le préalable est son retrait, pour que les personnels puissent enfin être entendus. Le rapport de force entre le ministère et les personnels se joue maintenant : **l'issue du conflit actuel aura des répercussions pendant des années.**

Le ministère refuse de répondre aux revendications des personnels. Pire, Peillon multiplie les provocations en demandant aux enseignant-es de « faire des efforts » et en annonçant à la télévision, avant toute espèce de discussion avec les organisations syndicales et les personnels, une réforme du bac et un raccourcissement des vacances d'été avec zonage selon les souhaits de l'industrie du tourisme. Pourtant, le 12 février, appelée par les fédérations FO, CGT, SUD, FAEN, et CNT pour une amélioration des conditions de travail et de rémunération, pour l'abandon du projet de loi d'orientation sur l'école et pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, puis par le SNUIPP/FSU sur ses propres bases, et par des sections du SE-UNSA dans certains départements, **la grève a été massive, en particulier dans le 1er degré.**

La mobilisation doit avoir un prolongement par la grève, comme de nombreuses assemblées générales l'ont exprimé. Un appel à manifestation nationale ne pourrait avoir de sens que dans le cadre d'une dynamique de grève, et non comme un événement unique et isolé en dehors de toute grève. **La fédération SUD éducation continuera à tout faire dans les jours qui viennent pour qu'un appel à la grève nationale à la rentrée des vacances des 3 zones soit lancé dans l'unité la plus large possible pour porter les revendications des personnels.**

Goodyear (Amiens) : les salarié-es ne sont pas résigné-es !

Les camarades de Goodyear continuent leur combat contre la fermeture de l'usine d'Amiens, décidé par des actionnaires intéressés par leurs seuls profits. Patrons et actionnaires n'ont que faire des conséquences sociales sur les salarié-es et leurs familles.

Le 12 février, les Goodyear étaient nombreux/ses devant le siège de l'entreprise, avec leurs syndicats CGT et SUD. Des délégations de plusieurs entreprises sont venues les soutenir, tout comme une délégation de l'Union syndicale Solidaires. Quelques jours plus tard, la direction de Goodyear tentait de dévier le débat sur la lettre du patron américain de Titan. Bien entendu, ce torchon est un stupide ramassis d'insultes. **Mais l'essentiel demeure la bataille contre la fermeture, ce que cet épisode médiatique veut faire oublier.** Le syndicat SUD est de toutes les mobilisations locales, et met en avant la nécessité de donner pleinement la parole aux salarié-es, pour qu'ils et elles décident de leur lutte, des formes d'action, etc.

Pendant la lutte, les licenciements continuent. Un délégué SUD vient d'être scandaleusement licencié. Rien ne justifie cette décision, si ce n'est l'acharnement antisyndical de Goodyear. L'équipe SUD ne laissera pas tomber notre camarade.

RYTHMES SCOLAIRES

- Pour les élèves, la semaine sera plus chargée qu'auparavant !
- Pour les personnels l'amplitude de travail va augmenter !
- Avec le "Projet éducatif territorial", les communes auront plus de pouvoir sur l'organisation de notre travail !

Aucune organisation syndicale n'a voté pour le projet de décret au Conseil supérieur de l'éducation et au Comité technique ministériel, mais le ministère veut passer en force ! Après le succès de la grève parisienne du 22 janvier et les mobilisations locales du 23 janvier : l'action se construit maintenant !

NE PEILLON PAS !
Mobilisons-nous pour l'abandon du projet Peillon sur les rythmes scolaires !

ASSEZ DE DÉGRADATIONS DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

éducation SUD Solidaires Fédération SUD Education
17 Boulevard de la Libération ■ 93200 St Denis
Tél. : 01 42 43 90 09 ■ Fax : 01 42 43 90 32
fed@vuldeeducation.org ■ www.sudeducation.org

Pour une autre société !
Pour une autre école !
Pour un service public !
Éducation égalitaire !